



Coutumes bressanes

Le Tirage au sort

Le tirage au sort était jadis, dans la vie d'un homme, un des actes les plus importants. Cela se comprend : jusqu'en 1872 le conscrit faisait sept ans de services s'il *tombait* sur un mauvais n° et il était exempt s'il avait la chance d'en prendre un bon, — et même, de 1872 à 1889, la durée du temps passé sous les drapeaux était de cinq ans pour les petits numéros et d'un an seulement pour les gros.

Ce qui montre bien l'appréhension, on pourrait presque dire la terreur, que le tirage au sort inspirait aux gens des campagnes ; ce sont les très nombreuses

pratiques superstitieuses usitées alors pour *attraper* un bon n°. En voici quelques-unes :

1° On mettait, à l'insu du conscrit, dans la doublure de son gilet, une épingle avec laquelle on avait piqué un mort, secrètement, en allant lui donner de l'eau bénite.

2° Les femmes se rendaient dans sept cimetières différents et y prenaient un peu de terre qu'elles mettaient dans les habits du conscrit, sans qu'il le sût.

3° La mère mettait une peau de crapaud dans la poche de son fils, toujours à l'insu de celui-ci.



source: gallica.bnf.fr

4° On mettait dans la poche du conscrit trois grains de sel pris dans la salière avant le soleil levant et trempés dans le bénitier de l'église à la messe du matin.

5° On cachait cinq liards dans la doublure de son gilet.

6° Mettre son *bonnet de baptême* dans la poche droite de sa culotte, c'était le moyen, sinon de *tirer* un des plus hauts n^{os}, du moins de prendre un suffisamment bon pour être suppléant. (Les suppléants n'étaient appelés qu'au cas où l'un de ceux qui étaient *pris* ne partait pas.

7° On faisait dire des *neuvaines* et brûler, pendant ce temps, un cierge chaque matin.

8° Quelques jours avant le tirage, la mère allait trouver le curé de la paroisse et lui donnait une messe *pour son fils*. Deux ou trois personnes de la famille ne manquaient pas d'y assister.

9° On recommandait au conscrit de tirer son *billet* de la main gauche.

Quelques autres croyances n'étaient pas moins curieuses :

1° Si la première personne que le conscrit voyait, le matin du tirage, était un homme, cela voulait dire : bonne chance. Une femme, au contraire, était un présage de malheur.

Les conscrits de Gimbrett = Die Rekruten in Gimbrett 1907



source: gallica.bnf.fr

2° Les *têtes brûlées* (ivrognes et propres à rien) ne tombaient jamais au sort.

3° Le porte-drapeau était presque toujours sûr de tirer un mauvais n^o, et celui qui avait le sabre également.

Masses : — Quelque temps avant le tirage, beaucoup de conscrits souscrivaient à une *masse* chez un notaire. Le produit en était ensuite distribué au marc le franc entre ceux que le sort avait atteints. Ces derniers avaient ainsi un peu d'argent pour faire leurs sept ans, ou bien ils s'en servaient pour acheter des *remplaçants*. Les *marchands d'hommes* se chargeaient de leur en fournir.

Marquage : — Jusqu'au tirage les conscrits ne se *marquaient* qu'avec un ou deux rubans ; mais après le tirage ceux qui avaient pris de bons n^{os}

devaient marquer leurs camarades qui n'avaient pas eu de chance en les garnissant de bouquets et de rubans : bouquets au chapeau et sur la poitrine, rubans de différentes couleurs au chapeau et tout autour du corps. Bouquets et

rubans étaient ensuite conservés précieusement comme souvenirs. Parfois, cependant, le magnat donnait ses rubans à sa bonne amie.

Outils : — Le drapeau était acheté en commun. Son étoffe était en soie ordinairement ; la hampe était très longue : il fallait un fort gaillard pour le porter. — Depuis quelque temps les conscrits prennent l'habitude de le donner à la commune pour pavoiser les édifices communaux les jours de fêtes. Autrefois ils le gardaient et le vendaient aux croûtonniers.¹

Celui qui portait le sabre marchait en tête ou, à défaut, celui qui avait la canne. Celle-ci, toute bariolée, avait une grosse pomme au bout, ce qui permettait de la faire tourner plus facilement. C'était un honneur de l'avoir : les plus riches ou les plus fiers se la disputaient, quelquefois même ils se la *tiraient* et elle restait entre les mains du plus fort.

Les cognées étaient portées par les plus barbus (sapeurs). Les conscrits qui n'avaient rien se rangeaient autour du drapeau ou derrière. — Ces outils, faits par un menuisier de l'endroit, étaient en bois peint. Ils appartenaient à ceux qui les avaient commandés.

Les conscrits avaient ordinairement deux ménétriers ; un *tambournier* et un joueur de clarinette.

Divertissements : Ils commençaient à se divertir vers le jour de l'an. Chaque dimanche ils se montraient à la sortie de la messe et des vêpres, sautaient au son du tambour et de la clarinette, brandissaient crânement leurs outils ; ils cherchaient ensuite leurs bonnes amies dans la foule et les emmenaient danser et boire un coup.

Pendant la semaine qui suivait le tirage, les conscrits faisaient la fête, surtout dans les communes d'une certaine importance. Tout conscrit un peu aisé qui avait pris un bon numéro offrait à dîner ou à souper à ses camarades. On continuait à sauter et à danser et bien souvent les garçons et les filles du village venaient passer la veillée avec les conscrits.

Les derniers temps, les conscrits parcouraient les hameaux pour quêter des œufs. Ces œufs servaient à confectionner des gâteaux et des matefaims² pour la clôture des réjouissances.

Le dernier jour, habituellement, était marqué par des amusements extraordinaires et toutes sortes de folies : on se promenait avec un âne, on l'enrubannait et on lui donnait du vin ; on faisait des matefaims sur la place publique, etc.

Dans bien des communes, le dimanche avant et après le tirage, les conscrits assistaient à la messe : le tambour remplaçait la sonnette dans les différentes circonstances de la cérémonie et deux conscrits donnaient habituellement le pain bénit. Cela se fait encore dans quelques endroits : à Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Jean-sur-Reyssouze, le curé donne une pièce de cinq francs aux conscrits et bénit leur drapeau.

¹ Croûtonnier : conscrit de l'année suivante

² Matefaim : galette ou crêpe épaisse

Jour du tirage : — Beaucoup de parents — et aussi les bonnes amies — allaient voir au chef-lieu de canton, se pressaient autour de la salle du tirage et attendaient



wikicollection.fr

anxieusement la sortie des conscrits. Alors coulaient les pleurs ou éclataient les cris de joie. Il se faisait beaucoup de bruit dans les auberges, le vin coulait à flots. Lorsque les conscrits avaient bu un coup et étaient surexcités, des rixes assez fréquentes se produisaient entre ceux des communes

différentes : des inimitiés, qui n'avaient rien de personnel, subsistaient pendant de longues années.

Les croûtonniers : — Aussitôt que les conscrits avaient tiré au sort, ceux de la *levée* suivante commençaient à se divertir : on les appelait les *croûtonniers* parce que les premiers leur passaient le *croûton*.

Le dimanche après le tirage les conscrits remettaient aux croûtonniers, en guise de drapeau, une énorme perche de saule (1) garnie de rubans au sommet de sa ramure et à laquelle on pendait aussi une bouteille de vin et un croûton de pain. (Dans certaines communes, à Marboz, par exemple, ce croûton était une couronne de pâtisserie faite avec les œufs que les conscrits avaient quêtés dans les fermes pendant la semaine.)

Les croûtonniers sautaient ce jour-là à la suite des conscrits, mais ils n'étaient marqués qu'avec un seul ruban (2) et ils n'avaient aussi, généralement, qu'un seul tambournier pour ménétrier.

Le tirage au sort, en perdant de son importance, a également, de nos jours, perdu beaucoup de son pittoresque du temps jadis.

Chansons de conscrits — Voici celles que j'ai pu recueillir. Ce sont plutôt des couplets isolés que les conscrits chantaient entre deux sanglots ou entre deux verres de vin. Néanmoins, ils sont particulièrement caractéristiques et peuvent se passer de commentaires.

I

Les conscrits sont là,
Mais il n'y en a guère !
Les conscrits sont là,
On ne les battra pas !

À la ronde buvons donc,
De ce vin, le meilleur du monde,
À la ronde buvons donc,
De ce vin, car il est bon.

Tra la la, la la la laire,
Tra la la, la la la laire !

II

À boire, à boire, à boire !
Nous quitterons-nous sans boire ?
Les conscrits ne sont pas si fous,
De se quitter sans boire un coup !

Variante :

Les conscrits ne sont pas si fous,
De se quitter sans boire un coup !
C'est à boire, à boire, à boire,
C'est à boire qu'il nous faut !

III

Les conscrits sont de bons lurons,
Toujours en guinguette (goguette)
Les conscrits sont de bons lurons,
Toujours ils boiront !

IV

Conscrits nous !
Conscrits vous !
Conscrits comme les autres
Conscrits nous !
Conscrits vous !
Conscrits comme partout !

V

Conscrits, faut pas pleurer,
Il faut boire, Il faut boire !
Conscrits, faut pas pleurer,
Il faut boire et s'amuser !

(Ce couplet se chante souvent avec le deuxième.)

VI

Y en a point comme nous (bis)
S'il y en a, y en a guère !
Y en a point comme nous (bis),
S'il y en a, y en a pas beaucoup.

VII

Ça pue, ça sent,
Le bouillon de la gamelle !
Ça pue, ça sent,
Le bouillon de trois ans !

(Ce couplet, qu'on chante beaucoup de nos jours, paraît être d'une origine relativement récente.)

VIII

Les maires et les préfets
Sont de mauvais sujets.
Ils nous font tirer z'au sort,
Tirer z'au sort, tirer z'au sort,
Pour nous conduire à la mort.

-
- (1) À Jayat, les conscrits coupent une énorme branche de saule et si les croûtonniers ne peuvent pas la porter, ils ne sont pas des hommes, on se moque d'eux. Mais quand on est conscrit, est-ce qu'on n'est pas tous forts ?
- (2) Dans quelques communes, à Vescours notamment, c'étaient les conscrits qui donnaient les rubans aux croûtonniers.